

LA DÉFENSE INCONDITIONNELLE DE L'ENSEMBLE DES PERSONNELS TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE !

Solidaires Finances Publiques, c'est une présence technicienne acquise et reconnue sur l'ensemble des directions, dès le recrutement tout au long de la vie professionnelle jusqu'à la retraite.

Nous sommes présentes et présents pour aider l'ensemble des collègues qu'ils soient stagiaires, titulaires, PACTE, agents recrutés sans concours ou contractuels. Notre réseau de proximité développé, de militantes et de militants nous permet de renseigner et aider les personnels sur les mutations, les listes d'aptitude, les recours sur l'évaluation professionnelle. Les équipes militantes locales répondent présent pour vous accompagner et vous aider en cas de questionnements ou de difficultés.

Se faire aider, accompagner et conseiller par Solidaires Finances Publiques : une évidence !

Tout au long de l'année, nos militantes et militants locaux et nationaux sont là pour vous aider, vous conseiller et répondre à vos questions. Notre syndicalisme de proximité et technicien est une réalité. Plus que jamais, Solidaires Finances Publiques est présent pour l'ensemble des actes de gestion rythmant votre carrière.

La modification des compétences des CAP

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 a d'ores et déjà profondément modifié les instances de dialogue social. Certaines compétences des Commissions Administratives Paritaires (CAP) nationales et locales ont été supprimées dès 2020 : sur la mobilité, les tableaux d'avancement, ou les listes d'aptitude.

A compter du 1er janvier 2023, l'ensemble des sujets traités par les CAP locales le seront dans des CAP nationales, par catégorie. C'est ainsi que les recours d'évaluation, les refus de télétravail ou de temps par-

tiel, par exemple, seront étudiés uniquement dans ces CAP.

Malgré la modification des instances de dialogue social et de certains de leurs champs de compétences, les représentantes et représentants de Solidaires Finances Publiques n'ont et n'auront de cesse de défendre les situations individuelles dans le cadre de l'intérêt général. Plus que jamais, notre technicité, notre proximité sont indispensables et sont un atout majeur pour l'ensemble des personnels pour faire barrage à l'arbitraire !

RECRUTEMENT, PREMIERES AFFECTATIONS ET TITULARISATION !

Dès la publication des résultats du concours, Solidaires Finances Publiques se met en relation avec les lauréates et lauréats internes afin de communiquer les informations incontournables relatives à la scolarité, la carrière, la rémunération et les règles d'affectation. Nous le faisons notamment via notre site internet, les réseaux sociaux, et l'organisation de webinaires dédiés ouverts également aux externes.

Ce premier contact, Solidaires Finances Publiques le sait particulièrement nécessaire vis-à-vis des lauréats « purs externes » pour les informer sur leurs droits, sur la DGFIP, et pour leur présenter notre syndicat. Nous sommes présents sur tous les établissements de formation à travers la distri-



buton de brochures, les permanences syndicales, les Heures Mensuelles d'Information (HMI), les conseils de promotion...

Premières affectations

C'est sans aucun doute le moment crucial pour tout nouvel agent qu'il soit pur externe ou pas. Le fait que désormais, les mouvements de 1ère affectation des lauréats des concours des catégories A, B et C soient distincts du mouvement général (sauf l'Examen Professionnel d'inspecteur, et le Concours Interne Spécial de contrôleur) rend sans aucun doute cet exercice plus délicat et plus anxiogène pour les collègues. Face à cela, Solidaires Finances Publiques a su s'adapter et est plus que jamais présent. Solidaires Finances Publiques, pendant les périodes d'élaboration des vœux de 1ère affectation, renforce particulièrement sa présence dans les ENFiP pour les inspecteurs stagiaires et se met en capacité d'apporter le soutien technique nécessaire à la compréhension et à l'aide des demandes d'affectations. Pour les lauréats des catégories B et C, c'est bien en amont de la scolarité que nos équipes de CAPistes, en lien avec notre pôle mutations, accompagnent les lauréats, les résultats étant connus avant l'entrée en formation.

La titularisation

La titularisation est intimement liée à la qualité des formations théoriques pour l'ensemble des grades et au stage probatoire pour les cadres C administratif, B et A, mais aussi les agents PACTE et les agents recrutés sans concours. Pour les agents techniques, qui n'ont pas de formation en scolarité, c'est l'année de stage dans leur service qui sera jugée.

Solidaires Finances Publiques est opposé au stage probatoire en général, et sur le poste d'affectation en particulier, car il est une source de grande inégalité entre les stagiaires. Nous revendiquons un stage pratique déconnecté de toute notion d'objectif, hors du poste d'affectation, mais surtout que les stagiaires soient véritablement accompagnés. Or, depuis de nombreuses années, à cause des suppressions d'emplois et du nombre de postes vacants dans les services, les stagiaires sont très souvent laissés seuls et considérés comme des agentes et agents expérimentés alors qu'ils sont toujours en formation.

C'est ainsi que Solidaires Finances Publiques revendique un stage théorique hors du poste d'affectation, en tuilage, et avec un véritable statut pour le tuteur, où le temps passé à former les stagiaires doit être, contrairement à aujourd'hui, réellement pris en compte.

Mutations

La suppression des CAP de mutation, la mise en place de nouvelles règles n'empêchent pas Solidaires Finances Publiques d'être toujours présent !

Le sentiment d'injustice et la frustration augmentent chaque année dans le cadre des mouvements nationaux et/ou locaux lorsque les agentes et agents se

rendent compte des dégâts causés par une déréglementation à marche forcée. Délais de séjour, départementalisation, restructurations, relocalisation, Lignes Directrices de Gestion, séparation des mouvements des stagiaires de celui des titulaires, démultiplication des postes au choix, sont autant d'obstacles supplémentaires pour les candidats à la mobilité.

Quant à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, elle a supprimé les CAP sur la mobilité. Solidaires Finances Publiques a donc dû s'adapter.

Nous formons nos élu·es nationaux et locaux, ainsi que nos militants sur les actes de gestion.

À présent, nous vous défendons en amont, et plus après la sortie du projet de mutation. Vous défendre en amont, c'est vous accompagner pour vous donner tous les éléments pour rédiger une demande de mutation adaptée, et efficace. L'Unité Spécial Mutations est publié dès le mois de novembre. Puis nous vous aidons à constituer des dossiers complets et finalisés, afin que les RH aient une connaissance fine et complète de votre situation avant même de réaliser le mouvement de mutation.

Nos sections locales sont le premier niveau. Si vous avez une situation complexe, n'hésitez pas à leur en parler, ils amorceront le processus que vous finaliserez avec nos élus nationaux, en lien avec nos équipes du bureau national.

Solidaires Finances Publiques présent dans les conseils médicaux, créés en 2022

C'est une instance importante lorsque vous êtes confrontés à la maladie, qu'elle soit d'origine professionnelle ou non, ou à un accident de service ou de trajet. Cette instance, Solidaires Finances Publiques l'a pleinement défendue avec Solidaires Fonction Publique et pleinement investie avec des militantes et militants formés sur le sujet.

L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE, PIERRE ANGULAIRE DES ACTES DE GESTION

L'évaluation professionnelle est désormais la pierre angulaire de la carrière. C'est presque l'acte de gestion le plus important dans la mesure où il a et aura de multiples incidences.

En effet, le Compte-Rendu de l'Entretien Professionnel (CREP) est utilisé par l'administration pour toute promotion interne (Liste d'Aptitude ou Tableau d'Avancement), pour la mobilité (postes au choix, appels à candidature). Il risque aussi, à plus ou moins long terme, d'être pris en compte pour déterminer la variation de la part indemnitaire de la rémunération.

Du local au national, les élu·es et militant·es de Solidaires Finances Publiques sont à vos côtés pour vous conseiller, vous alerter, vous aider à préparer votre entretien individuel. Notre expertise sur cet acte de gestion nous permet de vous accompagner lors de la phase de recours hiérarchique puis de recours en CAP. Notre technicité sur ce sujet nous permet de vous aider à obtenir satisfaction lors de ces recours.

Solidaires Finances Publiques a défendu de très nombreux dossiers, toutes catégories confondues, sur l'ensemble des recours présentés. C'est une marque de confiance envers notre syndicalisme.

Promotion-Concours

Les Lignes Directrices de Gestion (LDG), issues de la loi de transformation de la fonction publique, ont modifié les règles en profondeur. Solidaires Finances Publiques ne cesse de batailler pour contrer les propositions néfastes de l'administration. Ainsi nous avons fait reculer les projets sur de nombreux points. Par exemple, l'administration souhaitait vous écarter d'un tableau d'avancement dès lors que vous n'aviez pas 3 « très bon » dans le tableau synoptique des 3 derniers CREP. Elle a finalement renoncé à cette exigence au profit d'un chiffrage des cotations qui atténue l'incidence du tableau synoptique, sans toutefois la supprimer. Nous avons permis de limiter les conséquences induites.

Solidaires Finances Publiques met tout en œuvre pour aider l'ensemble des collègues dans l'évolution de leur carrière. Le syndicat a notamment créé des dispositifs pour aider à aborder les oraux de concours ou de sélection sereinement. Ainsi, la liste des questions aux oraux des années précédentes est accessible à nos adhérentes et adhérents et des jurys dits oranges proposent une aide préparatoire aux admissibles des concours ou pour la présentation à une sélection.

Déroulé de carrière

L'une des forces de Solidaires Finances Publiques tient dans son réseau de proximité avec 131 sections locales au plus près des personnels. Ce maillage nous permet d'être présents et efficaces dans chaque direction, pour vous défendre collectivement et individuellement. Dans une période de destruction de notre administration (restructurations, conditions de travail, exercice des missions...), face aux difficultés des personnels, Solidaires Finances Publiques relaye leurs préoccupations à l'administration et fait redescendre toutes les informations obtenues dans des comptes rendus détaillés et par l'alimentation régulière de nos sites internet national et locaux. L'une des préoccupations est de pouvoir dérouler une carrière dès lors que l'on remplit les conditions statutaires pour passer au grade supérieur dans le corps d'appartenance. C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques exige des volumes de promotions internes ambitieux et revendique une carrière linéaire sans barrage. De plus, de façon systématique, Solidaires Finances Publiques

exige l'appel intégral des listes complémentaires aux concours, revendication légitime au regard des besoins d'emplois actuels. Notre pugnacité sur ce point a permis ces dernières années d'obtenir satisfaction.

Rémunération

Notre expertise a permis de développer des outils à votre service, notamment concernant la rémunération. Notre outil « la Bonne Paye » vous permet de faire des simulations et de vérifier vos éléments de rémunération. Notre caleulette GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) vous permet de savoir à quoi vous attendre sur ce sujet. Ces outils sont d'autant plus utiles aujourd'hui, que les services gestionnaires de la paye sont éloignés des agentes et agents avec, il faut le reconnaître, un certain nombre de difficultés de fonctionnement. Solidaires Finances Publiques conseille vivement de vérifier votre fiche de paye pour éviter toute problématique ultérieure. Nombre de dossiers d'indu de rémunération nous remontent avec des difficultés de paiement et une procédure administrative contestable sur le sujet.

La rémunération est un sujet de préoccupation majeure dans la période, c'est pourquoi nous avons lancé notre campagne, « Exigeons notre dû », ponctuée d'actions militantes autour du #recoltonsdouble dans le but de faire aboutir nos revendications.

Aujourd'hui, les réponses apportées par l'administration sont provocatrices car elle ne pense qu'à instituer le mérite en matière de rémunération. Autrement dit, de la compétition entre agentes, agents et une individualisation sans précédent de notre rémunération.

C'est pourquoi, Solidaires Finances Publiques s'oppose à tout dispositif de rémunération au mérite ! Solidaires Finances Publiques exige une réelle reconnaissance de l'engagement pour l'ensemble des personnels qui passe par une revalorisation significative de l'ensemble de la rémunération, indemnitaire compris, et des frais engagés dans le cadre des missions et de la formation.

La retraite

La question des retraites reste au cœur des préoccupations des personnels que nous tentons d'aider au quotidien en répondant à leurs questions sur la préparation de leur départ et en sollicitant si nécessaire le Service des Retraites de l'État (SRE).

En 2019 Solidaires Finances Publiques a combattu le projet de réforme des retraites avec une mobilisation importante des personnels. Avec Solidaires Fonction Publique et l'Union syndicale Solidaires, nous continuerons à décrypter ces réformes en vous informant et en défendant notre système par répartition basé sur les solidarités intergénérationnelles pour une retraite digne pour toutes et tous.

Depuis janvier 2022, Solidaires Finances Publiques a mis à la disposition de ses adhérentes et adhérents le Guide pratique de l'agent·e (GPA), outil totalement dématérialisé sur notre site national. Le but est de délivrer des informations sur les droits de l'ensemble des collègues tout au long de la vie professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, connaître ses droits est un préalable indispensable pour les faire respecter et les défendre ! Ce guide pratique ne constitue pas le revendicatif de Solidaires Finances Publiques. Il est un décryptage de tous les textes législatifs, réglementaires et administratifs qui gèrent la vie professionnelle des personnels.

POURQUOI VOTER SOLIDAIRES FINANCES ET SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ?

Malgré les attaques, la volonté de limiter le dialogue social et de détruire la capacité d'agir des représentantes et représentants des personnels en supprimant nombre de compétences aux CAP, notre organisation syndicale a su s'adapter au nouveau cadre mis en place par l'administration qui a d'ores et déjà supprimé les CAP de mutation et de listes d'aptitude.

Pour autant, notre combativité et notre détermination nous permettent de vous défendre sur l'ensemble des actes de gestion tout au long de votre vie professionnelle

Nous vous accompagnons en audience et vous aidons quotidiennement à faire respecter vos droits auprès de l'administration au plan local ou national en sollicitant les services RH locaux mais aussi si nécessaire la Direction générale.

Un travail indispensable et nécessaire dans les CAP Nationales toujours en place !

Contrairement à ce que certaines et certains pensent, les Commissions Administratives Paritaires existent toujours, même si leurs compétences ont été modifiées. Leur rôle au niveau national reste primordial pour les collègues, par exemple en cas de refus de télétravail ou de temps partiel. C'est pour cela que, plus que jamais, voter massivement pour Solidaires Finances et Solidaires Finances Publiques et ainsi avoir de nombreuses et nombreux élus formés, techniciens vous permettra d'être défendu·e au mieux tout au long de votre carrière. Nos élu·es nationaux n'auront de cesse de s'appuyer sur un réseau local, de proximité, où les élu·es et militants locaux vous aideront à préparer votre dossier.

La gestion et l'évolution de carrière des personnels de la DGFIP sont subordonnées aux décisions prises par la Direction Générale de l'Administration, de la Fonction Publique (DGAFP) et le Ministère des Finances. En tant que fonctionnaire, l'ensemble de votre carrière relève des dispositions du Code

Général de la Fonction Publique avant qu'elles ne soient ensuite déclinées au niveau ministériel puis de la DGFIP.

C'est pourquoi, voter Solidaires Finances au Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM) et Solidaires Finances Publiques au Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR), au Comité Social d'Administration Local (CSAL) et en Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) permettra de se donner les moyens d'agir à tous les niveaux.

TA VOIX, NOTRE FORCE !

Plus que jamais, Solidaires Finances Publiques sera à vos côtés pour vous conseiller, vous défendre, faire respecter vos droits et en acquérir de nouveaux et cela tout au long de votre carrière à la DGFIP !

TA VOIX, NOTRE FORCE!



SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
SOLIDAIRES FINANCES